



BRETAGNE ⁰³

Prévenir l'usure professionnelle

Des enjeux de performance et d'attractivité

L'EXPÉRIENCE D'ENTREPRISES
DES PAYS DE FOGÈRES ET VITRÉ


aract
BRETAGNE *Amélioration
des conditions
de travail*

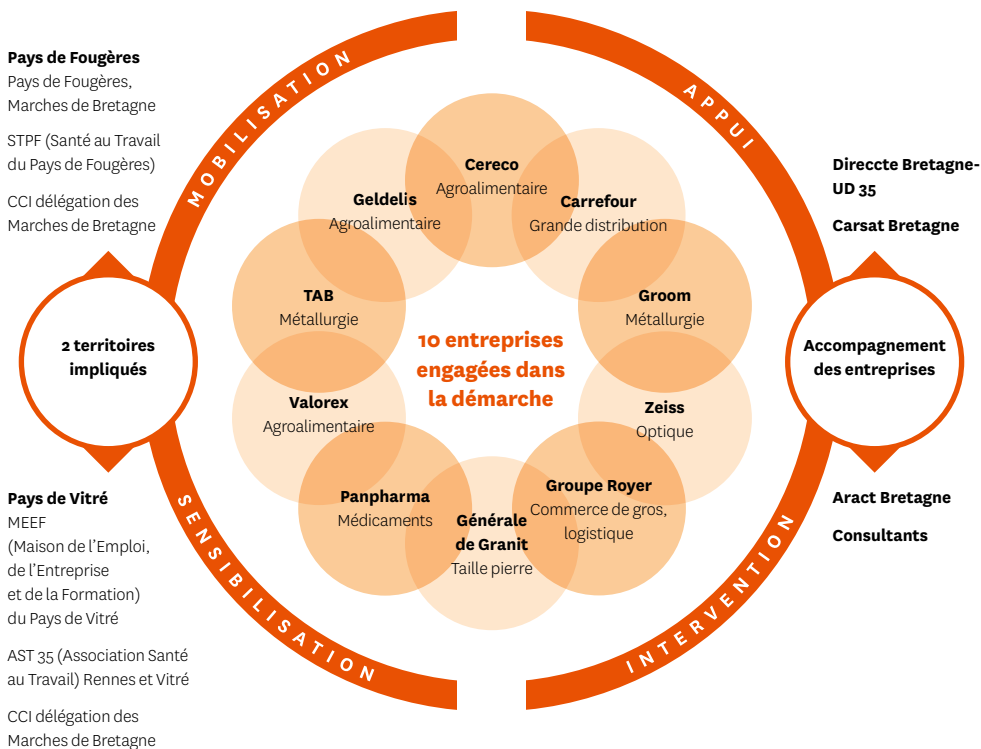
Anact  Aract
LE RÉSEAU

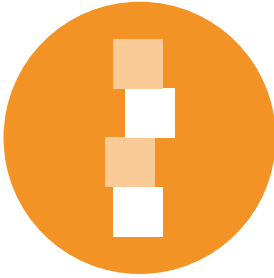
Dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle, la prévention de l'usure professionnelle devient un enjeu majeur pour la performance des entreprises et l'employabilité des personnes.

En effet, certaines situations ou caractéristiques du travail peuvent avoir des effets négatifs sur la santé des salarié.e.s quand elles s'inscrivent dans le temps. Les effets préjudiciables au maintien en emploi deviennent, par ailleurs, de plus en plus tangibles avec l'avancée en âge même si l'usure professionnelle peut concerner des personnes jeunes.

En entreprise, cela se manifeste par des préoccupations diverses : inaptitudes, maladies professionnelles, départs prématurés de salarié.e.s compétent.e.s, démotivation, absences, perte de qualité de services, faible attractivité et difficulté à recruter...

Une dynamique partenariale entre les acteurs socio-économiques des Pays de Fougères et Vitré engagée depuis 2014 a permis de mobiliser et sensibiliser des entreprises des 2 territoires. Dix d'entre elles ont expérimenté une démarche innovante* de prévention de l'usure professionnelle.





Prévenir l'usure professionnelle : une démarche en 4 étapes

1



Partager les différents enjeux et les modalités d'une démarche de prévention de l'usure professionnelle entre direction et représentants du personnel

2



Repérer des symptômes de l'usure professionnelle par l'analyse d'indicateurs et cibler des unités de travail prioritaires

3



Identifier et analyser les situations de travail sources d'usure professionnelle avec des personnes directement concernées

4



Définir et mettre en œuvre des mesures de prévention

* Cette démarche a bénéficié du soutien l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), la CNAM-TS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés et la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) dans le cadre d'un projet national. Elle a permis de créer des ressources accessibles aux entreprises pour prévenir l'usure professionnelle et aux acteurs territoriaux qui les accompagnent. Ces ressources sont désormais à votre disposition pour agir (voir page 7).

Que retenez-vous de la démarche de prévention de l'usure professionnelle?

Témoignages d'entreprises

1 Une démarche visible dans l'entreprise

« La démarche de prévention de l'usure professionnelle a abouti à des actions visibles. Cela incite à développer les démarches participatives pour avancer concrètement sur les projets. »

FRANÇOIS BOUVATTIER
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
GÉNÉRALE DE GRANIT

« C'est une action qui se voit car elle se déroule en partie sur le terrain avec des personnes directement concernées et des représentants du personnel et elle conduit à des expérimentations concrètes. »

MICKAËL DELATOUCHE
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES - CARREFOUR

« Ce qui est important, c'est que la démarche a permis de lancer un plan d'actions concrètes, notamment réorganiser les zones de travail entre caristes et magasiniers. »

ANNE HÉRY
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
GROUPE ROYER

2 Le renforcement de la prévention des risques professionnels

« Notre démarche de prévention des risques d'accident est très outillée et organisée mais le risque d'usure professionnelle était un « angle mort » dans notre façon de procéder. »

LUC GASNIER
RESPONSABLE QSE - GROOM

« Cette démarche a permis d'élargir l'attention du CHSCT sur des analyses et des actions plus globales que celles habituellement mises en œuvre dans l'entreprise. »

DELPHINE DALLOT
DIRECTRICE ADJOINTE - CÉRÉCO

« Cela a été l'occasion de porter l'attention sur les fonctions supports qui n'étaient pas considérées jusqu'alors prioritaires en matière de prévention des risques »

HERVÉ LE COSTAOUEC
DIRECTEUR ADJOINT - GELDELIS





3

La nécessaire implication des salarié.e.s

« Les salariés se sont sentis écoutés sur ce qui génère réellement de l'usure professionnelle pour eux. »

JULIE FIEVET
DRH PANPHARMA

« Cette démarche a été l'occasion d'une bonne implication des managers d'équipe et des chargé.e.s de clientèle. On se rend compte que c'est un sujet fédérateur à partir duquel il est possible de construire une dynamique positive sur l'amélioration des conditions de travail. »

MARC DASSONVILLE
RESPONSABLE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
ZEISS

« Trois groupes de travail de deux opérateurs et du responsable de production ont choisi les sujets à traiter. Les salariés étaient satisfaits car ils ont vu que des actions ont été engagées après leurs propositions. »

CHRISTOPHE DE VEYRAC
DIRECTEUR GÉNÉRAL · TAB



4

L'intérêt de s'appuyer sur des méthodes et des compétences éprouvées

« L'appui de l'intervenante externe a été essentiel pour avancer dans la démarche. Cela a apporté de la méthode et des échéances pour avancer concrètement étape par étape. »

QUENTIN MARGUERITE
RESPONSABLE RICHESSES HUMAINES · VALOREX

« Réaliser une démarche de prévention de l'usure professionnelle n'est pas compliqué si les étapes et les méthodes sont bien respectées. »

LUC GASNIER
RESPONSABLE QSE · GROOM

« La démarche de prévention de l'usure professionnelle montre qu'avec de la méthode, il est possible de mettre en place assez rapidement des actions. Cela incite donc à la reproduire pour d'autres secteurs de l'entreprise. »

MICKAËL DELATOUCHE
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES · CARREFOUR

« La démarche est méthodique. Le fait de travailler sur un périmètre ciblé de l'entreprise montre que l'on peut avancer concrètement et ça donne envie de poursuivre sur une autre partie de l'entreprise. »

MARC DASSONVILLE
RESPONSABLE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
ZEISS



5 Des résultats positifs pour les conditions de travail, l'attractivité et la performance

« Cette démarche a mis l'accent sur l'apport de l'implication directe des salariés pour sortir de nos schémas habituels de réflexion. Cela ouvre à des évolutions d'organisation, de management, de pratiques qui sont favorables à la prévention des risques et à la productivité. »

JEAN-MARC LAMBERT
RESPONSABLE PRODUCTION • GÉNÉRALE DE GRANIT

« Nous avons identifié que l'intégration des nouveaux salariés est une problématique essentielle pour les conditions de travail et la performance des équipes. »

DELPHINE DALLOT
DIRECTRICE ADJOINTE • CÉRÉCO

« Les pistes d'amélioration engagées ont généré une baisse des accidents du travail, ainsi qu'une meilleure qualité de vie au travail au quotidien pour les salariés, ce qui facilite aussi la fidélisation des plus jeunes. »

CHRISTOPHE DE VEYRAC
DIRECTEUR GÉNÉRAL • TAB

« La démarche nous a amené à envisager des actions sur différents registres : équipements, organisation, management qui facilitent le travail de chacun en production et maintenance. Au final, cela permet de gagner en productivité tout en travaillant avec moins de tensions. »

QUENTIN MARGUERITE
RESPONSABLE RICHESSES HUMAINES • VALOREX

Des ressources à votre disposition

Pour engager une démarche de prévention de l'usure professionnelle, vous disposez de plusieurs types d'accompagnement.

● Former un.e ou plusieurs collaborateurs.rice.s pour conduire une démarche adaptée à votre entreprise

L'Aract Bretagne propose une formation de 3 jours destinée aux responsables RH et HSE :

- Apports de connaissances et études de cas pratiques pour chaque étape de la démarche (2 jours)
- Expérimentation en entreprise d'une ou plusieurs étapes de la démarche, selon le choix des participants
- Approfondissements à partir des retours d'expériences entre participants (1 jour)

Il est conseillé de participer à plusieurs collaborateurs de la même entreprise (ex : RRH-RHSE).

Une session par an et possibilité d'organiser d'autres sessions à la demande.

Contact: Aract Bretagne

T 02 23 44 01 44
mc.queille@anact.fr

● Utiliser des outils et méthodes pour conduire, en autonomie, votre démarche de prévention de l'usure professionnelle

Prévention de l'usure professionnelle : comment agir pour l'éviter?

Un kit est mis à votre disposition par l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite et le Réseau Anact-Aract.

Il est issu des enseignements de cinq actions pilotes dont celle réalisée dans le pays de Fougères avec 4 entreprises.

Il présente les 4 étapes de la démarche avec une présentation d'outils et de méthodes associées et des témoignages d'entreprises.

www.bretagne.aract.fr

● Être accompagné par un.e consultant.e

Le choix d'un.e consultant.e est du ressort de la direction de l'entreprise. Quatre cabinets ont accompagné des entreprises des pays de Fougères et de Vitré et disposent ainsi d'un savoir-faire adapté.

Solutions Productives

Hassan Khomany
hkhomany@solutions-productives.com

NBK Conseils

Nadia Bouazza Krachai
nadia@nbk-workmanagement.com

Atemis

Bénédicte Pichard
contact@horizon-ergonomie.fr

RH Orte

Soumia Bavière
soumia.baviere@rh-orte.com

Des professionnels à votre écoute

Pays de Fougères et de Vitré



MEEF (Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation) du Pays de Vitré

9 Place du Champ de Foire
35500 Vitré
T. 02 23 55 79 85



Pays de Fougères, Marchés de Bretagne

36 rue de Nantes
BP 50306
35303 Fougères cedex
T. 02 99 99 10 56



STPF (Santé au Travail du Pays de Fougères)

15 Avenue François Mitterrand
35300 Fougères
T. 02 99 99 98 18



CCI Ille-et-Vilaine

Délégation des Marchés
de Bretagne
4 rue Claude Bourgelat
CS 80612 Javené
35306 Fougères Cedex
T. 02 99 94 75 75



AST 35 (Association Santé au Travail) Rennes et Vitré

3 Allée de la Croix des Hêtres
35700 Rennes
T. 02 23 35 66 55

Au niveau régional



Aract Bretagne (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail)

227 rue de Chateaugiron
35000 Rennes
T. 02 23 44 01 44



Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

236 rue de Chateaugiron
35000 Rennes
T. 02 23 35 66 55

